

COMITE DE PARRAINAGE DU COLLOQUE

Marie-Laure Augry (présidente du Club des médiateurs de presse, médiatrice de France 3). Pierre-Jean Bozo (PDG de *20 minutes* France). Emmanuel Bouterin (président du Syndicat National des Radios Libres, membre du Conseil supérieur de la propriété littéraire et artistique). Jérôme Bouvier (président de Journalisme et citoyenneté, organisateur des Assises internationales du journalisme). Jérôme Clément (président de Arte France). Daniel Deloit (directeur de l'École supérieure de journalisme de Lille). Hervé Demailly (directeur du département journalisme du CELSA – Université Paris IV). Emmanuel Derieux (professeur de droit à l'Université Paris II, Institut français de presse). François Dufour (Rédacteur en chef de Play Bac Presse). Jean-Marie Dupont (président du Conseil d'orientation et de perfectionnement du Centre de liaison de l'enseignement et des médias d'information, le CLEMI). Didier Epelbaum (premier médiateur de l'audiovisuel public, à France 2, puis responsable de la charte de France Télévisions). Patrick Eveno (maître de conférences à l'Université Paris I, historien de la presse). Eric Favey (secrétaire national de la Ligue de l'enseignement, responsable de l'association Information et citoyenneté). Alexis Guedj (avocat au barreau de Paris, spécialiste du droit de la presse, enseignant au CELSA). Pascal Guénéé (directeur de l'Institut pratique de journalisme). Arnaud Hamelin (président de la Fédération française des agences de presse). Loïc Hervouet (ancien président et directeur de l'École supérieure de journalisme de Lille, ancien médiateur de Radio France Internationale). Philippe Houillon (député UMP du Val-d'Oise, rapporteur de la Commission parlementaire sur l'Affaire d'Outreau). Michèle Léridon (directrice de la rédaction de l'Agence France-press). Claude Moisy (ancien PDG de l'Agence France-press, président fondateur du Conseil consultatif de l'Unesco pour la liberté de la presse). Bernard Montanier (ancien secrétaire général de la Commission pour la transparence et le pluralisme de la presse, ancien président de Médiafor). Henri Pigéat (ancien PDG de l'Agence France-press, président du Centre de formation des journalistes). Edith Rémond (Institut de journalisme Bordeaux-Aquitaine). Remy Rieffel (directeur du master de journalisme de l'Institut français de presse). Denis Ruellan (directeur du département journalisme de l'IUT de Lannion). Jacques Saint-Cricq (président du conseil de surveillance de *La Nouvelle République du Centre-Ouest*). Philippe Tallois (président du Club de la presse Méditerranée 06, ancien président de l'Union des clubs de la presse de France et francophones). Jean-Pierre Teyssier (président de l'Autorité de régulation professionnelle de la publicité). André Vallini (député PS de l'Isère, président de la Commission parlementaire sur l'affaire d'Outreau). Pierre Veilletet (président de Reporter sans frontières, directeur de la publication de *Médias*).

Confirmer votre présence au Colloque :

auprès de Florent Pommier, tél. : 06 79 89 53 78,

membre du conseil d'administration de l'APCP pommierflorent@gmail.com

Président de l'APCP : Yves Agnès, tél. : 06 98 81 84 35 - yves.agnes@noos.fr

Secrétaire du bureau de l'APCP : Manola Gardez, tél. : 06 82 35 14 03 - manolag@gmail.com

<http://apcp.unblog.fr>



ALLIANCE
INTERNATIONALE
DE
JOURNALISTES



Fondation M
FONDATION D'UTILITE PUBLIQUE



COLLOQUE DE L'APCP

Association de préfiguration
d'un conseil de presse

Presse et public : à quand une instance de médiation ?

Studio 106 (entrée centrale Hall A) Maison de Radio France

Jeudi 4 juin 2009, 14h30 - 18h30

Entrée libre

L'Association de préfiguration d'un conseil de presse (APCP), créée fin 2006, a élaboré un projet concret (ouvert au débat) d'instance de médiation tripartite, accueilli favorablement par les participants de la journée spéciale des Assises du journalisme le 20 janvier 2009.

Les récents Etats généraux de la presse écrite ont permis de faire progresser l'idée que l'éthique et la qualité de l'information avaient besoin de structures (charte déontologique nationale, médiateurs, instance de veille et de médiation...) pour s'imposer à tous et que soit restaurée la confiance entre le public et les médias.

Des interventions et un large débat : ce 1^{er} colloque sur un tel sujet se propose de faire avancer le projet d'une instance d'éthique et de médiation, dont les médias français et les citoyens ont plus que jamais besoin.

EN PARTENARIAT
AVEC FRANCE-CULTURE

UNE APRES-MIDI DE REFLEXION...

- 14h30** Accueil et mise en perspective des travaux
Animatrice : Nathalie Dollé, journaliste, membre du conseil d'administration de l'APCP
- 14h45** **Des tabous enfin levés dans la profession**
Yves Agnès, président de l'APCP, ancien rédacteur en chef au *Monde*
- 15h10** **Pourquoi plus de 100 ans de blocages ?**
Denis Ruellan, professeur des universités, responsable de la formation au journalisme à l'IUT de Lannion
- 15h30** **Des exemples à méditer**
Flip Voets : le Conseil de presse de Belgique flamande
Marc-François Bernier : le Conseil de presse du Québec
Dominique von Burg : le Conseil de presse de Suisse
- 16h20** Pause

Avec le soutien de :
Alliance internationale de journalistes
Fondation M
jlml.fr

... ET DE DEBATS

- 16h40** **Débat général avec les intervenants et les participants du Colloque**
Animateur : Jérôme Bouvier, président de « Journalisme et citoyenneté », organisateur des Assises internationales du journalisme, ancien directeur des rédactions de RFI et France-Culture
- 18h10** **Synthèse et conclusions**
Bertrand Verfaillie, journaliste, membre du conseil d'administration de l'APCP
- 18h30** Pot de l'amitié

Sur FRANCE-CULTURE
Une émission « *Du grain à moudre* »
(Julie Clarini et Brice Couturier)
sera consacrée au thème du Colloque de l'APCP